



## Avis aux usagers

**À compter du 1<sup>er</sup> avril 2009, les billets papier ne seront plus acceptés à bord des autobus de la Société de transport de Laval**

Afin de pouvoir continuer à voyager avec cette tarification, les usagers sont invités à se procurer une carte **OPUS**, sur laquelle il leur sera possible de charger des droits de passage en lot de 8 (anciennement billet). Les droits de passage sont disponibles aux tarifs ordinaire et réduit.

Pour le tarif réduit, les usagers devront se procurer **obligatoirement** une carte **OPUS** avec **photo**, qui est disponible dans l'une des trois billetteries métropolitaines situées aux terminus Cartier, Le Carrefour et Montmorency.

**À compter du 1<sup>er</sup> avril 2009**, les usagers qui auront encore en leur possession des billets papier **pourront les échanger**, selon la procédure et les règles suivantes :

- ◆ pour les billets **STL**, sur lesquels **aucune date d'expiration n'y est imprimée**, ils seront **échangeables à vie** contre le nombre correspondant de droits de passage à bande magnétique;
- ◆ pour les billets **STL**, sur lesquels **la date d'expiration du 31 mars 2009 y est imprimée**, un **délai de grâce de trois mois** leur sera accordé, soit **jusqu'au 30 juin 2009**, pour un échange contre le nombre correspondant de droits de passage à bande magnétique;
- ◆ pour faire une demande d'échange, les usagers devront faire parvenir leurs billets **STL non utilisés, par la poste**, avec une note les identifiant (prénom, nom et adresse postale, incluant code postal), à l'adresse suivante :

Société de transport de Laval  
**Remboursement de billets**  
2250, avenue Francis-Hughes  
Laval (Québec) H7S 2C3

**Carte OPUS  
offerte en  
promotion  
au coût de  
3,50 \$**

Imaginez jusqu'où  
**nous** pouvons aller  
**ensemble**



[www.stl.laval.qc.ca](http://www.stl.laval.qc.ca)  
450 688-6520